

S'inscrire

A la première inscription et à chaque début d'année :

Vous devrez remplir :

- une fiche de renseignements,
- une fiche sanitaire de liaison.

Documents & informations obligatoires à fournir :

- Votre n° d'allocataire CAF ou MSA.
- Une copie des feuillets vaccins du carnet de santé ou un certificat de vaccinations à jour délivré par votre médecin traitant (pour compléter la fiche sanitaire).
- Les justificatifs des ATL CAF (Aides aux Temps Libres).

Désinscription :

Les désinscriptions, faites 15 jours avant, vous sont remboursées. Pour celles faites au moins 72h à l'avance, les journées sont remboursées à 50 %.

Passé sous ce délai de 72h, les journées ne sont pas remboursées, sauf sur présentation d'un certificat médical.

Où et quand s'inscrire ?

À l'accueil de l'Oustal, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

En dehors des vacances d'été les inscriptions de la veille pour le lendemain sont prises jusqu'à midi.

Les tarifs

Le prix à la journée :

Le tarif à la journée tient compte des ressources mensuelles de la famille et de sa composition ainsi que des ATL. Afin de pouvoir mettre à jour, en temps réel, les tarifs centre de loisirs, nous avons besoin de connaître votre numéro d'allocataire CAF. **A défaut, nous serons contraints d'appliquer le tarif journalier maximum.**

Quotient Familial	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	ATL/Jour et /enfants
0 à 620	11.70	9.70	7.70	4
621 à 880	12.80	10.80	8.80	3
881 à 1200	13.90	11.90	9.90	2
1201 et +	14	12	10	0

Aide CAF et MSA :

CAF : Les Aides aux Temps Libres sont déduites automatiquement du tarif journalier lors de l'inscription.

MSA : Pour vous faire rembourser des Aides aux Loisirs, vous devez faire une demande d'attestation de paiement(s) auprès du service comptabilité de l'Oustal.

Restauration

Période scolaire et petites vacances :

Durant l'année scolaire, si vous inscrivez votre enfant à la journée, un repas tiré du sac doit être fourni (*froid pour les jours de sortie*).

Période estivale :

L'été, nous fournissons les repas de midi qui vous seront facturés en plus de votre tarif journalier.

Pour le remboursement du repas, vous devez désinscrire votre enfant **le matin au plus tard 10h et 72h avant la date de désinscription souhaitée.**



Des goûters toute l'année !

Les goûters sont fournis par le centre de loisirs.

Autres infos...

Activités, sorties, thématiques, horaires, trousseau..., à retrouver sur les plannings de chaque période.

l'Oustal

2023-2024



Espace Paulhan
Avenue de la résistance
30270 Saint Jean du Gard

04.66.85.19.55 - accueil@centresocial-oustal.fr

S'inscrire

A la première inscription et à chaque début d'année :

Vous devrez remplir :

- une fiche de renseignements,
- une fiche sanitaire de liaison.

Documents & informations **obligatoires** à fournir :

- Votre n° d'allocataire CAF ou MSA.
- Une copie des feuillets vaccins du carnet de santé ou un certificat de vaccinations à jour délivré par votre médecin traitant (pour compléter la fiche sanitaire).
- Les justificatifs des ATL CAF (Aides aux Temps Libres).

Désinscription :

Les désinscriptions, faites 15 jours avant, vous sont remboursées. Pour celles faites au moins 72h à l'avance, les journées sont remboursées à 50 %.

Passé sous ce délai de 72h, les journées ne sont pas remboursées, sauf sur présentation d'un certificat médical.

Où et quand s'inscrire ?

À l'accueil de l'Oustal, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

En dehors des vacances d'été les inscriptions de la veille pour le lendemain sont prises jusqu'à midi.

Les tarifs

Le prix à la journée :

Le tarif à la journée tient compte des ressources mensuelles de la famille et de sa composition ainsi que des ATL. Afin de pouvoir mettre à jour, en temps réel, les tarifs centre de loisirs, nous avons besoin de connaître votre numéro d'allocataire CAF. **A défaut, nous serons contraints d'appliquer le tarif journalier maximum.**

Quotient Familial	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	ATL/Jour et /enfants
0 à 620	11.70	9.70	7.70	4
621 à 880	12.80	10.80	8.80	3
881 à 1200	13.90	11.90	9.90	2
1201 et +	14	12	10	0

Aide CAF et MSA :

CAF : Les Aides aux Temps Libres sont déduites automatiquement du tarif journalier lors de l'inscription.

MSA : Pour vous faire rembourser des Aides aux Loisirs, vous devez faire une demande d'attestation de paiement(s) auprès du service comptabilité de l'Oustal.

Restauration

Période scolaire et petites vacances :

Durant l'année scolaire, si vous inscrivez votre enfant à la journée, un repas tiré du sac doit être fourni (*froid pour les jours de sortie*).

Période estivale :

L'été, nous fournissons les repas de midi qui vous seront facturés en plus de votre tarif journalier.

Pour le remboursement du repas, vous devez désinscrire votre enfant **le matin au plus tard 10h et 72h** avant la date de désinscription souhaitée.



Des goûters toute l'année !

Les goûters sont fournis par le centre de loisirs.

Autres infos...

Activités, sorties, thématiques, horaires, trousseau..., à retrouver sur les plannings de chaque période.

l'Oustal

2023-2024

